# VAYRES infos

JOURNAL MUNICIPAL

NUMÉRO 134

VARATEDO

Concert au Marché de Noël.

**Janvier 2014**

page 8 **Portrait**
Mélanie Persico
*artiste en milieu rural*

pages 6-7
**Dossier spécial**
Plan Local d'Urbanisme

# Sommaire


- p 3 - Assainissement et travaux
- p 4 - Plan écophyto 2018
- p 5 - Brèves municipales - Intercommunalité
- p 6/7 - Dossier : Plan Local d'Urbanisme
- p 8 - Portrait : Mélanie Persico
- p 9 - Agenda - bibliothèque
- p 10 - 11 - Associations
- p 12 - Grandir à Vayres : le Centre de Loisirs


# Agenda du Maire

(grandes dates et dossiers en cours)

> **Mardi 01 octobre 2013** : Audit RPDAD.
> **Jeudi 03 octobre 2013** :
Journée Défense citoyenneté.
> **Mardi 08 octobre 2013** : Réunion de commission de révision des listes électorales.
> **Mercredi 09 octobre 2013** :
Réunion de commission finances.
> **Jeudi 10 octobre 2013** : Conseils d'écoles extraordinaires – rythmes scolaires.
> **Vendredi 11 octobre 2013** :
Réunion des associations.
> **Mardi 15 octobre 2013** : Conseil d'administration du CCAS.
> **Lundi 04 novembre 2013** : Conseil municipal.
> **Mardi 05 novembre 2013** :
Conseil d'école maternelle.
> **Jeudi 07 novembre 2013** :
Conseil d'école élémentaire.
> **Mardi 12 novembre 2013** : Commission PLU.
> **Mardi 12 novembre 2013** :
Commission des listes électorales.
> **Jeudi 14 novembre 2013** :
Comité de pilotage des rythmes scolaires.
> **Mardi 19 novembre 2013** :
Commission cantine scolaire.
> **Vendredi 22 novembre 2013** :
Conseil communautaire.
> **Lundi 25 novembre 2013** : Conseil municipal.
> **Mardi 26 novembre 2013** :
Commission finances.
> **Jeudi 28 novembre 2013** : Commission PLU.
> **Mardi 03 décembre 2013** :
Commission de révision des listes.
> **Jeudi 05 décembre 2013** :
Saint-Éloi – BMAT à Vayres.
> **Jeudi 05 décembre 2013** :
Conseil Communautaire.
> **Mardi 10 décembre 2013** : Commission PLU.
> **Samedi 14 décembre 2013** : Arbre de Noël.
> **Mardi 17 décembre 2013** :
Réunion ABS – CdC du Sud Libournais.

# Edito

**Chères vayraises,
chers vayrais,**

Vous serez appelés aux urnes pour élire une équipe municipale au mois de mars prochain. Quelle que soit votre décision, je veux vous dire qu'avec l'ensemble de l'équipe, nous avons pris beaucoup de plaisir à travailler pour Vayres et ses habitants.
En attendant cette échéance, la vie municipale se poursuit : rythmes scolaires, assainissement, travaux de voirie, protection de l'environnement, les sujets sont multiples et continuent d'être suivis par les élus et les services municipaux.

L'actualité, c'est par exemple, les travaux de sécurisation en cours au hameau du Coin qui sont sur le point de s'achever. Je me réjouis de voir une prise de conscience des automobilistes qui ont fortement modéré leur vitesse dans ce secteur fréquenté.
Pour les élus que nous sommes, la sécurité des administrés est une préoccupation constante. Gageons qu'avec ces nouveaux aménagements, celle des vayrais sera renforcée.
Si ces travaux prennent fin d'ici quelques jours, le secteur d'entrée de ville avenue de Libourne, en provenance d'Arveyres, pose encore des problèmes. Les vitesses relevées sont toujours trop importantes et ce, malgré la pose d'un radar pédagogique. Voilà pourquoi la mairie a souhaité lancer une étude sur les possibilités de sécurisation de ce secteur, en particulier pour les piétons.

Dans ce journal, vous trouverez également un dossier complet faisant le point sur la révision de notre Plan Local d'Urbanisme et ses enjeux. Un travail de longue haleine mené par la commission assistée du cabinet d'études Id de Ville et des services communaux.

Enfin, vous pourrez découvrir deux portraits de personnalités vayraises attachantes : Mélanie Persico et Catherine Dubreuil. Chacune à leur façon, elles symbolisent la vitalité et le dynamisme associatif de la commune.

Avant que vous débutiez la lecture de ce nouveau numéro de Vayres Infos, je tiens à vous renouveler tous mes vœux pour cette année 2014. Une année que j'espère pleine de vitalité, solidaire et enthousiasmante pour vous et vos proches.

Bonne lecture.

Votre Maire
Hélène Maidon

**Journal municipal de la ville de Vayres**
Direction de la publication : Hélène Maidon
Conception/rédaction/photo : agence Sapiens
C. Kerforn, C. Lafosse Tél. 05.56.20.63.21
Imprimerie : blf /Tirage et diffusion à 1 500 exemplaires
Édition : janvier 2014 / Mairie Tél. 05.56.48.00.00

# Assainissement et travaux

**Depuis la fin de l'été, le territoire du Sud-Libournais compte une nouvelle station d'épuration qui traite notamment les rejets de la commune de Vayres.**

La nouvelle station d'épuration Izon-Vayres est opérationnelle depuis la fin de l'été 2013. Implantée sur la commune d'Izon, au Jauga, elle a la particularité d'être écologique. Les premiers raccordements vayrais auront lieu cette année.

La construction de cette nouvelle station d'épuration est une décision du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la région d'Arveyres pour répondre aux besoins des nouvelles populations et soulager les infrastructures actuelles. Sa capacité totale est de 3500 eq/h (équivalent / habitant) dont 2000 sont destinés à Izon et 1500 à Vayres.

## Des raccordements, dès cette année

Destinée à accueillir les effluents des deux communes, la station Izon - Vayres va permettre de raccorder au réseau collectif un certain nombre de vayrais résidant au nord de la commune. La première tranche de travaux aura lieu au deuxième semestre 2014 et concernera tout le secteur Paradis, c'est-à-dire les habitations situées entre l'ancienne Route Royale et les palus qui seront raccordés au réseau collectif. Dans un second temps, en 2015, ce seront les secteurs de Moreau et Bellevue qui bénéficieront du raccordement. Ces quartiers sont situés entre l'ancienne Route Royale et l'avenue d'Izon et pourront bénéficier, à leur tour, du tout à l'égout.

*La station d'épuration du Jauga. Au premier plan, les quatre bassins qui accueilleront les roseaux et les boues rejetées par les bio-disques. Au second plan, le bâtiment accueillant ces disques biologiques ainsi que le local technique attenant.*

## Comment fonctionne cette station ?

La station Izon-Vayres a la particularité d'être totalement écologique. Composée de bio-disques et bacs de traitement végétalisé, elle comporte notamment un système de roseaux qui permet de traiter naturellement les boues.

Concrètement, l'eau rejetée par les foyers vayrais arrive dans ces bio-disques composés de micro-algues qui filtrent les particules et purifient l'eau. Les particules les plus grosses sont envoyées dans une série de deux bassins dans lesquels sont implantés ces fameux roseaux. Ces derniers digèrent la matière azotée. L'eau propre est ainsi rejetée à la rivière. Les boues restantes sont asséchées et transportées par camions jusqu'à des incinérateurs. Le principe écologique de la station réduit d'ailleurs très sensiblement le nombre d'évacuations.

Les roseaux ne sont actuellement pas encore plantés et le seront au mois de mars afin qu'ils puissent pousser dans les meilleures conditions.

## Travaux

**Le point sur le chantier du Coin.**

Les travaux d'aménagement du lieu-dit Le Coin à Vayres sont en cours depuis la mi-novembre. Ils ont pour objectif d'améliorer la sécurité du secteur qui a longtemps été traversé par des véhicules roulant vite sur une route quelque peu dégradée.

Le chantier comprend les travaux suivants :

- rétrécissement de la chaussée,
- réfection des trottoirs et de la chaussée,
- sécurisation du croisement de la route de Toulouse et de l'avenue de Bel-Air grâce à la mise en place d'un plateau ralentisseur,
- réfection et sécurisation des arrêts de bus.

La vitesse sera désormais limitée à 50 km/h à l'entrée du lieu-dit avec la création d'aménagements dits "olives" qui feront office de ralentisseur et à 30 km/h au niveau du croisement.

Stoppés durant les fêtes, les travaux ont repris début le 13 janvier avec l'installation de caniveaux et de bordures de trottoirs. La fin des travaux est prévue, au plus tard, pour la mi-février. Au terme de ce chantier, une étude sera lancée pour sécuriser l'entrée de Vayres, avenue de Libourne, en arrivant d'Arveyres.

Enfin, toujours avenue de Libourne, des travaux répondant aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sont en cours de réalisation.

Dans l'optique de sécuriser ces axes, la commune va procéder à l'installation de panneaux stop à l'intersection de la rue des Gatineau et de la rue Jeanne Masset, et à celle de la rue des Naudes et de la rue Jeanne Masset / Chemin de la Messe.

# Plan écophyto 2018

Les services municipaux, en collaboration avec les élus, travaillent à la réduction, voire la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires sur la commune. Cette démarche environnementale répond aux différentes lois existantes, notamment la plus récente votée en novembre 2013. Cet arsenal législatif constitue le plan écophyto 2018. Explications.

Les enjeux de cette démarche sont importants car ils visent à préserver notre santé, la qualité de l'air, de l'eau et favoriser la biodiversité. En fait, il s'agit avant tout de préserver et d'améliorer notre cadre de vie. Dans le cadre de cette action, l'objectif des services communaux est de tendre à l'abandon de l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces publics. Un processus long et complexe, mais nécessaire et qui s'inscrit dans un contexte législatif de plus en plus contraignant.

**Qu'est-ce que le plan écophyto ?**

Il est issu des travaux du Grenelle de l'environnement de 2008. Il s'agit d'une une transposition française de la directive cadre européenne relative à l'utilisation durable des pesticides. Ce plan concerne tous les utilisateurs de pesticides : agriculteurs, techniciens des espaces verts des villes et jardiniers amateurs.

Depuis la prise de conscience des dangers que représente l'utilisation des pesticides dans notre environnement direct, différentes lois encadrent leur utilisation.

**L'arrêté ministériel du 12 septembre 2006.**

Il vise à limiter les pollutions et préserver la santé des travailleurs, du public et des animaux. Il définit notamment les Zones de Non Traitement (ZNT) : distance à respecter vis-à-vis des points d'eau lors de la pulvérisation, afin de limiter la pollution des eaux. Soit la ZNT est mentionnée sur le produit, soit elle ne l'est pas, il faut alors respecter une distance minimale de 5 mètres. Les points d'eau sont également définis : cours d'eau, plan d'eau et fosses.

## Pourquoi y a-t-il de l'herbe sur les trottoirs ?

Depuis 2009, le traitement des mauvaises herbes sur certains secteurs de voiries et de trottoirs se fait sans produit phytosanitaire. Le désherbage mécanique ou thermique a remplacé le désherbage chimique. Ainsi la présence d'herbe sur les trottoirs n'est pas synonyme de mauvais entretien, mais simplement le signe d'une gestion différente de l'espace. Ces méthodes douces et sélectives n'ont pas de conséquences aussi radicales et destructrices que les pesticides. C'est pourquoi, il faut changer notre regard et tolérer une végétation spontanée, qui ne sera jamais envahissante mais simplement plus visible.

**L'arrêté ministériel du 27 juin 2011.**

Il vise à préserver la santé du grand public et des personnes vulnérables dans les lieux publics (délais de rentrée sur les zones traitées...).

De plus, un projet de loi a été adopté par le Parlement en janvier 2014. Il interdit l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts. Cette loi concerne les collectivités publiques et les particuliers, elle prendra effet au 1er janvier 2020.

Enfin, à partir du 1er octobre 2014, l'obtention d'un certificat, valable 5 ans, sera obligatoire pour que les professionnels (agents des collectivités territoriales, agriculteurs et salariés agricoles) puissent utiliser des pesticides.

Ce "certiphyto" a pour objectif la réduction du recours aux pesticides et la sécurisation de leur utilisation. Tout cela implique un niveau de connaissance approprié chez les professionnels.

La commune de Vayres s'est engagée dans cette démarche du plan écophyto en respectant trois étapes :

- raisonner le désherbage des espaces publics, former les agents municipaux et communiquer auprès de la population,
- réduire significativement les pesticides dans les espaces publics, sensibiliser les jardiniers amateurs et accentuer la communication,
- supprimer la totalité des pesticides dans les espaces publics, organiser des événements et respecter ces engagements pour les nouveaux aménagements.

# Quoi de 9 au village ?

## Finances publiques

Un nouveau service offert par votre collectivité pour payer vos factures. Un moyen de paiement sûr, facile et rapide.
Le paiement par internet vous permet de régler vos factures quand vous le souhaitez (service disponible 7j/7 et 24h/24h) de façon sécurisée.
Le mode d'emploi est simple. Il suffit de vous munir de votre facture que vous venez de recevoir, tous les renseignements nécessaires au paiement y figurent.
- Connectez-vous à l'adresse www.mairie-vayres.fr
- Onglet "compte famille", entrez vos identifiants et mot de passe, validez les informations.
- Cliquez sur le logo carte bleue, vous allez être orienté vers la page de paiement sécurisé, saisir les coordonnées de votre carte bancaire.
- Validez, vous recevez dans votre messagerie électronique la confirmation de votre paiement. Votre facture est réglée !

## Élections municipales – Réforme du scrutin

**Désormais, à partir de 1000 habitants, les conseillers municipaux seront élus au scrutin majoritaire de liste paritaire avec représentation proportionnelle** :
- Le scrutin est proportionnel, de liste à deux tours, avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.
- Les listes doivent être complètes (autant de candidats que de sièges à pourvoir), sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.
Au premier tour : la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir + 1. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrages obtenus. Une prime majoritaire est attribuée à la liste vainqueur.
Lors d'un éventuel second tour : seules les listes ayant obtenu au 1er tour au moins 10 % des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner (les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10 %). La répartition des sièges se fait alors comme lors du 1er tour.
**Important : les électeurs ne pourront plus raturer sur les listes (le cas échéant, le bulletin serait considéré comme nul.)**

# Ça s'est passé à Vayres

*Le marché de Noël de l'association "Au coeur de Noël", le 22 décembre 2013.*

*Les voeux du maire (photos : Sophie Gaury), le 10 janvier 2014.*

# Intercommunalité

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD-LIBOURNAIS

## Séjours Ski 2014

Cette année encore, la communauté de communes du Sud-Libournais a renouvellé les séjours ski qui se dérouleront entre le dimanche 23 février et le samedi 1er mars 2014.

Quelques nouveautés, en 2014, puisque les jeunes ne logeront pas aux Isclots comme l'année dernière mais au centre de montagne d'Estarvielle pour les 8-12 ans et à celui de Germ pour les 13-17 ans. Les deux centres se situent dans la vallée du Louron.
Le domaine skiable, lui, reste le même, et les deux groupes se retrouveront en journée pour skier.
Au programme cette année, 4 jours de ski pour les 8-12 ans et 5 jours pour les 13-17 ans. Les skieurs bénéficieront de douze heures de cours avec un moniteur de l'École Française du Ski. Les plus jeunes pourront profiter d'une journée de jeux et de course de luge et tous participeront aux soirées-veillées.
Une partie du séjour sera consacrée à une balade et à l'achat de souvenirs.

**8-12 ans :** 40 enfants sont inscrits, ils seront encadrés par un directeur adjoint et cinq animateurs.
**13-17 ans :** 15 enfants sont inscrits, ils seront encadrés par un directeur adjoint et deux animateurs.
Kristell Le Gouard, responsable enfance jeunesse de la CdC, sera également présente et encadrera les deux groupes à tour de rôle.

# Le Plan Local d'Urbanisme

**Le travail sur la révision de son Plan Local d'Urbanisme est toujours en cours à Vayres. L'objectif de la municipalité est clair : assurer un développement urbain cohérent, tout en adaptant la commune aux enjeux des années à venir et à la loi SRU.**

Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification qui prévoit l'urbanisation pour les 10-20 ans à venir. Il évalue les besoins en matière d'habitat, d'équipement, d'environnement et d'économie à partir d'un diagnostic de territoire, puis il prévoit le développement de la commune dans une approche durable, règlemente l'occupation et l'utilisation du territoire communal.

L'actuelle politique d'urbanisme à Vayres est régie par le précédent PLU établi en 2005, qui avait pour vocation de remplacer l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS).

Ce document réglementaire est nécessaire à l'instruction des diverses demandes d'occupation et d'utilisation du sol : certificats d'urbanisme, permis de construire, déclaration de travaux, permis de lotir etc. Il s'applique aussi bien aux demandes des particuliers que des professionnels ou des collectivités. La révision du Plan local d'urbanisme en vigueur est issue d'une demande des services de l'État.

## Le travail sur le PLU

Depuis 2008, les élus et les services de la commune travaillent à la révision de ce PLU avec une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU). Ils sont assistés du cabinet d'études bordelais ID de Ville.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été arrêté en 2012 avec des orientations précises à savoir :

- préservation et mise en valeur du patrimoine naturel et agricole,
- valorisation du patrimoine paysager de la commune,
- compléter les équipements au service de la population,
- conforter le développement économique,
- améliorer le fonctionnement urbain.

En 2013, le travail de la commission du PLU s'est porté sur le futur zonage mais également sur l'intégration de la division parcellaire (démarche BIMBY) et ses conséquences dans le nouveau PLU.

*« Le projet de zonage est le reflet des orientations du PADD et prend en compte le travail de concertation de la démarche AEU, la capacité des réseaux et infrastructures existantes»* indique le maire de Vayres.

## Un nouveau zonage pour anticiper l'avenir

Le Plan Local d'Urbanisme de Vayres comporte des spécificités propres à la commune, à savoir :
- la présence de deux bourgs éclatés (Centre-bourg et Saint-Pardon),
- l'implantation d'une nouvelle école (signature en février),
- l'impact de la zone Natura 2000 dans les palus au nord-ouest de la commune,
- la protection des zones viticoles et des espaces environnementaux (Gestas),
- la prise en compte du développement économique avec la zone de Camparian.

Plusieurs étapes de la procédure de révision du PLU doivent être encore réalisées avant son approbation finale avec notamment le bilan de la concertation, l'arrêt du projet par le conseil municipal, l'enquête publique et l'approbation du document par les élus.

L'objectif de la mairie est de trouver le bon équilibre entre d'un côté, une urbanisation maîtrisée permettant d'assurer le renouvellement des générations nécessaires au maintien des services publics et à la bonne marche des infrastructures communales et de l'autre, la préservation des enjeux environnementaux et agricoles du territoire. *« Notre volonté est de concilier ces différents aspects tout en essayant de respecter au mieux l'application de loi SRU sur notre commune qui ne tardera pas à dépasser les 3500 habitants »* commente le maire.

## La loi SRU, une loi renforcée

Depuis dix ans, **la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (la loi SRU)** est loin d'avoir satisfait le législateur. Parmi les communes concernées, c'est-à-dire celles dépassant 3500 habitants, très peu ont respecté le cadre de cette loi et le taux moyen de logements sociaux construits dans le pays n'a augmenté que d'1% durant ce laps de temps. De ce fait, le 18 janvier 2013, l'article 55 de cette loi, en faveur de la création du logement social, a été particulièrement renforcé. Le taux d'habitats sociaux nécessaires pour respecter cette loi passe de 20 à 25% dans les territoires où la problématique du logement est importante (ce qui n'est pas le cas de la commune de Vayres). Les prélèvements "amendes" pour les communes ne respectant pas ces quotas peuvent être multipliés par cinq. L'objectif est d'inciter fortement à la construction de logements en France et à encourager la mixité sociale. Il existe un plafond pour ces prélèvements qui ne doivent pas dépasser 5% des dépenses de fonctionnement d'une commune.

**Au 1er janvier 2014, Vayres compte en population municipale : 3490 habitants.** Tôt ou tard, la commune devra se conformer à cette loi ou payer les prélèvements "amende" que l'article 55 de la loi implique. D'où la nécessité d'anticiper l'application de la loi SRU à Vayres qui ne compte que 8% de logements sociaux, soit 84 logements. Le taux moyen en France pour les communes concernées par la loi est de 14%. La révision du PLU est faite également pour anticiper de futurs aménagements, qui sans changer le visage de la commune, permettront à Vayres de rentrer dans la moyenne nationale et de minimiser les prélèvements.

# Mélanie Persico

## artiste en milieu rural

L'association Rue Ral'Arts s'est créée autour de Mélanie Persico et d'une poignée de comédiens amateurs. Pour tous, c'est l'occasion de pratiquer le théâtre autrement et de proposer des spectacles détonants aux vayrais. Rencontre…

***Vayres Infos : Quelle est votre histoire avec la commune de Vayres ?***

Mélanie Persico : Nous nous sommes installés à Vayres avec mon compagnon en 2007. Nous habitions sur Bordeaux auparavant et nous cherchions à venir dans une commune rurale. La maison que nous avons trouvée au Mautrec nous a séduits. Nous sommes assez isolés, c'est un havre de tranquillité. Dès notre arrivée, nous avons cherché à nous intégrer dans la vie locale. Moi qui suis artiste professionnelle dans le spectacle vivant, j'ai essayé de voir comment je pouvais être active dans la commune par ce biais-là. Je trouvais qu'il y avait un manque en matière de spectacle vivant. C'est à cette époque que j'ai rencontré Serge Gardelle avec qui j'ai monté en 2008 l'association "Vayres Tiges des Planches" tout en continuant ma carrière professionnelle de danseuse et de chanteuse.

***V.I. : Qu'est-ce qui vous a poussé à créer Rue Ral'Arts ?***

M. Persico : À un moment donné, j'ai eu envie d'une nouvelle dynamique dans laquelle je pourrais m'épanouir professionnellement. Je voulais également intégrer à ce projet, mon compagnon, lui-même musicien professionnel et un ami ingénieur du son. C'est comme cela que Rue Ral'Arts a vu le jour. Au démarrage, l'association s'est créée autour du projet cabaret-théâtre que je souhaitais organiser à Vayres avec quelques habitants. C'était quelque chose qui n'existait pas sur la commune. L'idée a fait son chemin et nous comptons déjà trois éditions. La prochaine aura lieu le 7 et le 8 février à la salle polyvalente.

***V.I. : Dites-nous en plus…***

M. Persico : Chaque spectacle est une création unique, une forme de cabaret éphémère. Nous transformons complètement la salle polyvalente. Nous choisissons un thème autour duquel nous articulons des numéros de cabaret, des transitions jouées et du chant. La formule cabaret permet de glisser d'un numéro à l'autre très facilement. Nous travaillons des saynètes et des spectacles courts. Mes partenaires proposent et nous essayons de faire le lien entre chaque numéro. C'est là que j'interviens en tant que chorégraphe et metteur en scène.

***V.I. : Sur quel thème aimez-vous travailler ?***

M. Persico : Personnellement, j'aime beaucoup travailler le personnage de l'anti-héros et la déconstruction du personnage central. Je suis par exemple très sensible à l'univers d'Alexandre Astier. Cette année, le thème central du cabaret-théâtre sera celui de la confrontation du monde des grands spectacles à celui des petites productions. Nous allons travailler sur cette dualité. De plus, j'aime l'esthétique cabaret, elle est présente dans tout ce que je fais. Autrement dit, un cabaret berlinois intimiste qui se ballade entre divertissement et paroles engagées, tout en jouant la carte de l'interaction avec le public.

***V.I. : Qui sont les vayrais et les vayraises qui vous accompagnent ?***

M. Persico : Les acteurs sont tous très différents. Certains sont autonomes, d'autres plus demandeurs. Chacun a son propre profil et nous nous adaptons les uns aux autres. Dans tous les cas, ils jouent dans des conditions professionnelles. L'improvisation est une discipline compliquée, ils aiment donc être en confiance et c'est à nous, professionnels, de créer un univers où ils le sont. À eux ensuite, d'apprendre à tenir un personnage et jouer sur les émotions : la colère, la joie, la tristesse… Dans ce groupe, il y a beaucoup de solidarité et un véritable esprit d'équipe. Moi-même, en tant que professionnelle, me confronter à des amateurs me permet de me remettre en cause et de porter un regard différent sur mes pratiques.

# Quoi de 9 au village ?

## Exposition 1914-1918, la Grande Guerre

Dans le cadre de la commémoration nationale du centenaire du début de la Première Guerre mondiale, les associations de généalogie, de philatélie et des Anciens combattants ainsi que la bibliothèque municipale de Vayres organisent une exposition en septembre 2014.

La guerre 14/18 a touché toutes les familles et souvent, de nombreux souvenirs ont été conservés en rappel de cette tragédie nationale. Pour étoffer l'exposition, un appel à contribution est lancé. Si vous possédez des éléments concernant la Grande Guerre (objet, uniformes, documents officiels, lettres...) et que vous êtes disposés à les prêter, vous pouvez les déposer à la bibliothèque municipale de Vayres.

Les documents seront recensés (photographiés si besoin est) et rendus à leurs propriétaires à la fin de l'événement.

**Pour tous renseignements : 05.57.55.19.30 (bibliothèque municipale) 05.57.74.84.10 (M. Moreau).**

# Lu à Vayres : les infos de la biblio...

## Animations pour l'année scolaire 2013-2014

Le prix **Vayres la Lecture** est déjà bien engagé. On peut d'ores et déjà dire que si le pari n'est pas encore gagné, il est en bonne voie de l'être puisque 46 enfants se sont inscrits à titre individuel et 4 classes participent également avec le concours des enseignantes de l'école maternelle.

Au cours du printemps, une exposition sera proposée aux enfants de l'école maternelle deux ateliers seront organisés pour les enfants qui participent au prix. Et ce, en espérant pouvoir exposer les productions réalisées à la bibliothèque jusqu'en juin. Le vote aura lieu le mardi 27 et le mercredi 28 mai tout au long de la journée. Les résultats, quant à eux, seront dévoilés le jour des spectacles de fin de manifestation en juin.

**L'Heure du Conte** et les **Gouter-contés** sont maintenus. L'Heure du Conte a toujours lieu à 10h30 le premier mercredi du mois à la bibliothèque. Les Gouter-contés sont programmés en fonction des vacances scolaires. Les deux prochains rendez-vous sont les mercredi 12 février (spécial neige) et 9 avril (spécial farces).

## Nouvelles acquisitions

**Livre et Cd**

Grâce à un budget substantiel, la bibliothèque continue d'acquérir de nombreux livres : romans, documentaires, bande-dessinées, albums, etc.

Le fonds livre-lus s'est étoffé et un petit fonds de CD de musique est aussi disponible.

La tablette numérique est à disposition des lecteurs pour une utilisation dans les locaux avec des jeux et des applications sur l'art, les langues étrangères…

Les liseuses sont disponibles au prêt et le catalogue général s'élargit avec des textes, pour l'heure, libres de droits. Des thématiques sont mises à disposition pour orienter le choix des lecteurs : aventure maritime, cape et d'épée, historique, fantastique, romance, science-fiction, polar…

## Portail Web

Le portail web de la bibliothèque est disponible à l'adresse suivante :

**http://www.bibliotheque-vayres.net**

Il permet de faire des recherches sur le catalogue, de lire les informations et les actualités de la bibliothèque, de consulter les sélections nouveautés ou thématiques.

Les lecteurs, grâce à leur numéro de carte, peuvent consulter leur compte utilisateur (historique de leurs prêts, réservation et bientôt prolongation en ligne).

# Agenda

> **Vendredi 31 janvier :** AG, association du Mascaret - salle du Blason, 18h30.
> **Dimanche 2 février :** Concours de pêche - 08h30/14h00.
> **Mercredi 5 février :** Loto club Amitié et loisirs - salle polyvalente, 14h30. L'Heure du conte - bibliothèque municipale, 10h30.
> **Jeudi 6 février :** éveil musical, RAM - salle du Blason, 09h30/11h30.
> **Vendredi 7 et samedi 8 février :** Soirée Théâtre Cabaret avec Rue Ral'art - salle polyvalente, 20h45.
> **Samedi 8 février :** exposition Club photo - salle du Blason.
> **Mercredi 12 février :** Goûter Conté - salle du Blason, 17h00.
> **Jeudi 13 février :** repas, Club Amitié et loisirs - salle polyvalente, 12h00.
> **Samedi 15 février :** loto, Société de Chasse - salle polyvalente, 17h00.
> **Samedi 22 et dimanche 23 février :** vide-greniers, Comité des Fêtes - salles municipales.
> **Samedi 1er mars :** AG Véga de la Lyre - salle du Blason, 20h00.
> **Dimanche 2 mars :** concours de pêche - 08h30/14h00
> **Mercredi 5 mars :** Loto Club Amitié et loisirs – salle polyvalente, 14h30. L'Heure du Conte - bibliothèque, 10h30.
> **Vendredi 7 mars :** soirée Théâtre, Comité des Fêtes - salle polyvalente.
> **Samedi 8 mars :** AG Anciens combattants - salle de conférence, 10h30. Repas, Anciens combattants - salle du blason, 12h00
> **Samedi 15 mars :** banquet, Société de Chasse - salles municipales.
> **Dimanche 23 mars et dimanche 30 mars :** élections municipales - salles municipales.
> **Samedi 5 avril :** Carnaval, Comité des Fêtes - salles municipales.
> **Dimanche 6 avril :** concours de pêche - 08h30/14h00.
> **Dimanche 6 avril :** vide-greniers, Vayres l'école - salle du Blason.
> **Mercredi 9 avril :** Goûter Conté - salle du Blason, 17h00.
> **Jeudi 17 avril :** repas, Club Amitié et loisirs - salle polyvalente, 12h00.
> **Samedi 19 avril :** réunion Véga de la Lyre - salle de conférence, 19h00.
> **Dimanche 27 avril :** fête de l'agneau, Au Cœur de Noël - salles municipales.

## Horaires de la bibliothèque

Hors vacances scolaire : *Mercredi 09h00-12h30 / 14h00-18h00, Vendredi 16h00-19h00, et le Samedi 09h00-12h30.*
*Tél.05.57.55.19.30*

Vacances scolaires : *Mardi 10h00-12h00, Mercredi 09h00-12h30 / 14h00-18h00, Vendredi 10h00-12h00 / 14h00-19h00 et le Samedi 09h00-12h30.*

*Tarifs : Adultes : 8,30 € Adultes (HC) : 10,00 €*
*Enfant : Gratuit € Enfant (HC) : 3,50 € Vacanciers : 4,70 € + caution*

## Le Comité des Fêtes

### La parole à Catherine Dubreuil, présidente du Comité des Fêtes

**Comment êtes-vous devenue présidente du Comité des Fêtes de Vayres ?**
Je suis entrée au Comité des Fêtes en tant que bénévole puis je suis devenue secrétaire adjointe, secrétaire générale et enfin présidente. Je n'avais pas envisagé de prendre les commandes de l'association mais lors du départ de l'ancien président, il y a deux ans, l'équipe m'a sollicitée et j'ai accepté avec plaisir.

**Quelles ont été vos premières actions ?**
Etre présidente du comité des Fêtes engendre plus de responsabilités, il faut gérer une équipe, un budget et un programme d'animations, ce n'est pas rien ! Durant ces deux ans à la tête du Comité des Fêtes, je me suis appliquée à multiplier le travail avec d'autres associations de Vayres comme la danse africaine, Vayr'tiges des planches, Rue ral'arts, ou encore L'association du Tennis et Mascarock pour la fête de la musique. Ces partenariats sont intéressants et permettent de réaliser des manifestations de plus grande envergure.

**Quels sont vos projets pour la nouvelle année?**
Il y a toujours du travail, l'année dernière nous avons organisé, en moyenne, une animation par mois. Nous allons préparer des lotos et des vide-greniers, car ce sont des moyens de récolter des fonds en plus de la subvention de la mairie pour les manifestations à venir, comme le carnaval des enfants, la soirée dansante du 13 juillet, la fête locale ou encore la fête de la musique.

**Et la suite, comment l'envisagez-vous ?**
Je suis repartie pour deux ans en tant que présidente, c'est une décision que nous avons prise lors de notre dernière assemblée générale du 17 janvier 2014. Je suis ravie de rester au Comité des Fêtes car je suis très attachée à l'équipe, l'ambiance est très chaleureuse. Si je dois faire passer un message aux vayrais, c'est que le Comité des Fêtes est toujours ouvert aux suggestions et, avis aux bénévoles, nos manifestations se terminent toujours par un verre de l'amitié…

## Club d'astronomie Véga de la Lyre

L'observatoire démarre cette nouvelle année avec des nuits claires qui nous ont permis de bonnes observations.
Nous rappelons que l'observatoire est ouvert à tout le monde, tous les samedis soir à partir de 21h00. Une soirée d'observation avec animateurs ne vous coûtera que 2 euros si vous n'êtes pas adhérent. Des exposés-diaporamas sont également donnés à la salle de conférence de Vayres, 70 avenue de Libourne (après le crédit Agricole) à partir de 21h00 (entrée gratuite). Le prochain aura lieu le samedi 19 avril. Il aura pour thème : l'astronomie, de l'antiquité à nos jours.
Tél. 05.57.74.81.00 - site : http://astrosurf.com/vega-lyre
badia.gilbert@orange.fr

## Izon-Vayres Football Club

Je vous souhaite au nom du Izon Vayres F.C 365 jours de joie, de rires et de bonheur.
Le club a retrouvé depuis le début de la saison le 2e niveau régional soit la Division Supérieure Régionale avec son équipe A, la B évoluant aussi en régional, en promotion de ligue et la C en 2ème division district.
Le club compte à ce jour plus de 320 licenciés, issus en majorité des deux communes de Vayres et Izon, avec 20 équipes engagées tous les week-end sur tous les terrains d'Aquitaine.
Avec des U17 féminines ligue et U16 garçons P.H ligue, des U18 P.H comité de Gironde et des U15 D.H comité de Gironde, le club a franchi un palier chez les jeunes et continue sa formation tant au niveau des jeunes que des éducateurs.
Notre club compte aussi une équipe senior féminine engagée en comité de Gironde et à l'issue des phases aller, elle jouera au 1er niveau départemental.
Le nombre de jeunes licenciés est en constante progression au niveau de l'école de football avec 3 équipes de U7, quatre équipes de U9, deux équipes de U11 et une équipe de U13.
Nous nous projetons vers l'avenir et pour cela le club s'est attaché les services d'un responsable technique dédié uniquement à l'apprentissage des jeunes sans oublier notre spécifique gardien.
Nous serons heureux de vous accueillir pour vous faire découvrir notre structure.
N'oublions pas non plus nos anciens qui avec deux équipes participent à un championnat de football loisir.
Bonne année a tous et vive le sport !

## Tennis Club de Vayres

Pour adhérer au club de tennis, renseignements au 06.37.88.54.14 ou au club le samedi de 09h00 à 12h30.
Les résultats des compétitions sont très satisfaisantes, l'équipe 1 termine 2 ème de sa poule et accède aux phases finales départementales.
Le championnat de Guyenne commence en mai pour les trois équipes engagées.

Quelques nouvelles de l'école de tennis : 55 enfants sont inscrits cette année. Les cours sont assurés le samedi et jeudi. En cas de pluie, les cours sont transférés au gymnase du collège d'Arveyres.
Venez nous retrouver !

## Association du Macaret et de la Bonne Entente du Quartier

L'Association du Mascaret et de la Bonne Entente du Quartier est heureuse de vous annoncer ses rendez-vous 2014 :
- Journée des Sarments : 8 février
- Randonnée Vélo des familles : 18 mai
- Masc'apéro : 14 juin
- Fête du Mascaret : 12 &13 septembre

Pour plus d'infos, nous contacter sur www.mascaret.asso.fr ou S.Simon par mail sarah-simon@orange.fr
Nous invitons également toute association ou personne souhaitant nous soumettre un projet d'animation pour la Fête du Mascaret à nous contacter rapidement. Projet en accord avec les thématiques suivantes : patrimoine, Dordogne, Mascaret, pratiques sportives sur l'eau, animations musicales...

*Équipe du mascaret lors de la fête 2013*

## Réunions associatives

> **Jeudi 30 janvier :** AG, ASA - salle du Blason, 18h30.
> **Samedi 8 février :** réunion mensuelle, J.E.U - Saint-Pardon, 16h00.
> **Jeudi 13 février :** réunion généalogie, APV - salle de conférence, 18h00/20h00.
> **Vendredi 21 février :** réunion le Bambou Vayrais - Saint-Pardon, 19h00.
> **Dimanche 16 février :** réunion mensuelle APV - salle de conférence, 10h00.
> **Dimanche 2 mars :** bourse d'échange fabophile, AVFSO - salle polyvalente, 09h00/18h00.
> **Jeudi 13 mars :** réunion généalogie, APV - salle de conférence, 18h00/20h00.
> **Dimanche 16 mars :** Réunion mensuelle APV - salle de conférence, 10h00.
> **Vendredi 28 mars :** réunion le Bambou Vayrais - Saint-Pardon, 19h00.
> **Jeudi 10 avril :** réunion généalogie APV - salle de conférence, 18h00/20h00.
> **Samedi 12 avril :** réunion mensuelle J.E.U - Saint-Pardon, 16h00.
> **Dimanche 27 avril :** réunion mensuelle, APV - salle de conférence, 10h00.
> **Dimanche 20 avril :** bourse d'échange fabopile, AVFSO - salle polyvalente, 09h00/18h00.

# Accueil de Loisirs Sans Hébergement

**L'équipe du Centre de Loisirs souhaite une bonne et heureuse année 2014 à tous les vayrais !**
Le Centre de Loisirs de Vayres s'est paré de ses plus beaux atours lors des fêtes de fin d'année ! En effet, les enfants ont confectionné pendant plus d'un mois le décor des locaux : la fabrication des boules de Noël, le choix des guirlandes ou encore l'emplacement des deux sapins (un pour les plus petits et un pour les grands)...
Aussitôt Noël passé, ils se sont attelés à divers travaux manuels. Ils ont fabriqué leur propre calendrier 2014 qu'ils ont ensuite personnalisé avec un portrait photo. Une fois le calendrier terminé, les enfants ont réalisé de nombreuses couronnes pour la fête des rois.
Après ces activités manuelles, les animateurs ont décidé d'entamer les activités d'hiver. Ils ont prévu uniquement des animations en intérieur : escalade, piscine, cinéma...
De plus, dès le retour des beaux jours les jeux de grand air pourront reprendre avec des activités sportives ainsi que des randonnées dans la nature.

**Le Centre de Loisirs de Vayres rappelle que les dons de vêtements de rechange, en particulier pour le bas, de 3 à 6 ans sont toujours les bienvenus !**

**Rappel : l'Accueil de Loisirs est ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires de 07h30 à 18h30.**

**Pour tout contact :**
**Accueil de Loisirs Sans Hébergement**
**16, rue de la Pompe, 33870 Vayres**
**Tél : 05.57.84.91.85**